

**WILSON®**  
**SPIDER OUT™<sup>MC</sup>**  
**INSECTICIDE POUR ARAIGNÉES**

**SOUS PRESSION**

**ÉLIMINE LES ARAIGNÉES**

Ce produit doit être utilisé pour éliminer les araignées à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments, sur les patios, les vérandas et les terrasses.

**DOMESTIQUE**

**N° D'HOM. 31900 LOI P.A.**

**PRINCIPE ACTIF : perméthrine 0,25 %**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**  
**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION**



**EXPLOSIF**

*75 - 775 g*

**Premier Tech Ltée / Lic. Premier Tech Home & Garden Inc.**  
**1 avenue Premier, Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1**  
**1 800 268-2806**

## **MODE D'EMPLOI :**

**Restrictions :** NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes ou des animaux de compagnie pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer dans des zones où sont cultivées des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (ex. : légumes, fruits, fines herbes). NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.

Si on traite du bardage de vinyle ou d'aluminium (surtout s'il est de couleur claire, vieux, altéré ou autrement endommagé), il peut se tacher, blanchir ou se décolorer. Au préalable, toujours faire un essai sur une petite surface peu visible pour vérifier s'il y a un effet sur la couleur. Faire un essai sur le bardage. Vérifier 30 minutes plus tard pour évaluer si le produit est susceptible de tacher. Ne jamais traiter du bardage de vinyle ou d'aluminium lorsqu'il est directement exposé à la lumière du soleil ni pendant la chaleur du jour. Ne pas traiter la tapisserie, le papier peint ou des matières similaires pouvant être tachées.

**Comment appliquer :** Bien agiter le contenant avant l'emploi. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter et pulvériser jusqu'à ce qu'elle soit mouillée. Une application généreuse produira une couche qui entrera dans les fentes et les fissures pour éliminer les araignées. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement localisé seulement pour éliminer les araignées. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m<sup>2</sup>. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

**À l'intérieur:** Traiter généreusement les surfaces internes des bâtiments y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds, et sous les meubles (ex. : les étagères et les commodes). Pulvériser du produit aux seuils des portes, le long des plinthes, sur les ouvertures autour des éviers, des drains et des tuyaux, derrière la cuisinière et le réfrigérateur, autour des cadres de fenêtres, dans des zones localisées des greniers et des sous-sols et autour des bases de fondations internes. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

**À l'extérieur:** Utiliser à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les araignées peuvent entrer (ex. : moustiquaires, cadres de portes, cadres de fenêtres). Ce produit peut aussi être appliqué sur les poubelles et sur des parties localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

**MISES EN GARDE :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer le contenant dans de l'eau chaude ou près des radiateurs, des cuisinières ou d'autres sources de chaleur, ou entreposer à des températures au-dessus de 50 °C. Couvrir les aquariums durant l'application. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Se laver après l'utilisation. Protéger du gel.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les abeilles et les insectes utiles.

**PREMIERS SOINS :** **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion,** appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

**ÉLIMINATION :** Lorsque le contenant est vide, presser sur la buse pour faire sortir toute la pression. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères. Ne pas perforer ou incinérer le contenant.

**Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1 800 268-2806. [www.wilsoncontrol.com](http://www.wilsoncontrol.com)**

**ÉNONCÉS FACULTATIFS :**

INSECTICIDE DE CONTACT ET RÉSIDUEL À PULVÉRISER

[POUR LES] SURFACES, FENTES, FISSURES ET TRAITEMENTS LOCALISÉS

ARACHNICIDE DE CONTACT ET RÉSIDUEL

CONTACT ET RÉSIDUEL

PULVÉRISE DANS N'IMPORTE QUELLE POSITION

POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR

Usage intérieur et extérieur

Utiliser à l'intérieur et à l'extérieur

Intérieur/Extérieur

Intérieur et extérieur

Utilisation intérieure et extérieure

Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur

ÉLIMINE LES ARAIGNÉES

Avec huile essentielle

Contient de l'huile essentielle de romarin

Avec de l'huile essentielle de romarin

Fragrance de romarin